

La lettre de l'estuaire

N° 5 - Juillet 2018

Éditorial

La réserve naturelle nationale de l'estuaire de la Seine est un patrimoine exceptionnel qui joue un rôle à une échelle bien plus large que celle de la Normandie. On y retrouve de nombreuses espèces végétales et animales d'intérêt patrimonial et le territoire de la réserve joue plus largement un rôle dans la fonctionnalité écologique de l'écosystème qui rend de nombreux services pour les habitants de la vallée de la Seine. La fonction d'épuration des eaux permet d'améliorer la qualité de l'eau de la Seine. Les habitats et la biodiversité jouent un rôle dans la chaîne trophique et permettent la pratique de la pêche et de la chasse. Enfin, c'est un territoire vivant dans lequel évoluent des hommes et des femmes qui y sont attaché.e.s. Le 4^{ème} plan de gestion permettra d'y instaurer une dynamique de réflexion, de gestion et d'actions mieux partagées.

Patrick Berg

Directeur Régional de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Le 4^{ème} plan de gestion de la réserve naturelle nationale de l'estuaire de la Seine

Depuis la création de la réserve naturelle en 1997, un plan de gestion est élaboré afin d'assurer la conservation de ce patrimoine naturel tout en maintenant les activités humaines compatibles avec ces enjeux environnementaux. Ce plan de gestion est rédigé, appliqué et suivi sous la tutelle de l'État par le gestionnaire de la réserve, la Maison de l'estuaire.

Le 4^{ème} plan de gestion de la réserve naturelle nationale de l'estuaire de la Seine a été adopté le 27 juin 2018 pour une durée de dix ans. Il dresse le portrait de la réserve, établit des objectifs stratégiques fixés pour le territoire, et des actions de production de connaissance et de gestion afin d'atteindre les objectifs fixés.

L'élaboration du 4^{ème} plan de gestion

Le document a été construit de manière partenariale, en recherchant à capitaliser au maximum sur les expériences accumulées pendant les vingt ans d'existence de la réserve.

Un retour d'expérience a été mené sur le 3^{ème} plan de gestion qui a guidé la gestion entre 2013 et 2018. Cela a poussé l'État à demander un effort particulier sur la concertation entre les partenaires.

Un travail avec le monde scientifique a également été recherché, et le conseil scientifique de la réserve naturelle a été largement associé aux réflexions. L'État a adopté une position facilitatrice dans les échanges, en écoutant les demandes, les besoins et les intérêts de l'ensemble des parties prenantes et en proposant des solutions pragmatiques allant dans le sens de l'amélioration du fonctionnement écologique de l'estuaire de la Seine. Ce travail a permis l'adoption du plan de gestion dans les temps impartis après un avis favorable du comité consultatif de la réserve et un accueil positif de la part du monde scientifique.

La préfète, accompagnée par la DREAL et la Maison de l'Estuaire, en visite sur la réserve le 13 juillet 2018



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NORMANDIE

Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

www.ecologie-solidaire.gouv.fr

LA RÉSERVE, AUJOURD'HUI...

Une gestion différenciée

La réserve naturelle nationale de l'estuaire de la Seine rassemble quatre unités écologiques :

UP1 : Le marais de Cressenval est un territoire séparé du reste de la réserve par la canal de Tancarville. Son fonctionnement hydraulique est donc lié uniquement à des sources. Cette zone, qui était encore en culture jusqu'à aujourd'hui, sera intégralement en prairie en 2019.

UP2 : Les marais endigués présentent un fonctionnement hydraulique contrôlé grâce à un système de vannes et de fossés. Le plan de gestion fixe des objectifs de gestion ambitieux qui permettent de favoriser la biodiversité, tout en permettant d'apporter de l'eau dans les mares de chasse et d'exploiter les prairies.



UP3 : Le marais non-endigué est directement soumis aux effets des marées. On y retrouve une grande partie de la roselière de l'estuaire de la Seine et de nombreuses mares aménagées pour la chasse d'oiseaux migrateurs.

UP4 : Le milieu marin représente environ la moitié de la superficie de la réserve et sera mieux pris en compte dans le 4^{ème} plan de gestion. Notamment, les loisirs nautiques et la pêche professionnelle seront mieux suivis et mieux réglementés.

CE QUI CHANGE

- Un plan sur 10 ans avec une revoyure pour une continuité dans la gestion
- Un panel d'études menées dans la concertation avec les usagers et le monde scientifique
- Des chantiers : le plan de circulation, la réglementation des activités sur le territoire maritime...

Le gestionnaire : la Maison de l'Estuaire

La gestion de la réserve est effectuée, sous la tutelle de l'État, par la Maison de l'Estuaire. C'est une association créée en 1992 qui assure ce travail depuis la création de la réserve en 1997. Elle rassemble quinze salariés permanents spécialisés dans des domaines variés : avifaune, botanique, hydraulique...

... ET DEMAIN ?

Des études prévues pour améliorer la gestion

La gestion hydraulique

Aller vers plus de « naturalité » en connectant les marais endigués aux marées, ou vers plus de « préservation » de la biodiversité existante en améliorant les ouvrages de gestion ? Il faudra répondre ensemble dans les prochaines années.

Plusieurs scénarios d'évolution seront étudiés et une orientation sera choisie avant la revoyure du plan en 2023.



Les pratiques agricoles

La fertilisation azotée est très limitée dans la réserve naturelle et même interdite sur certaines zones. Toutefois, même un faible apport d'azote a un impact sur la biodiversité des milieux. Il est donc prévu d'étudier cet effet sur la biodiversité, mais aussi l'impact économique qu'aurait une interdiction sur les exploitations agricoles.

De même, une expérimentation permettra d'étaler les dates de fauche afin d'éviter une fauche intégrale du marais dès l'autorisation de la fauche (le 8 juillet), tout en préservant l'avifaune nicheuse au sol.

L'entretien des mares

Des études permettront de définir les bonnes pratiques d'entretien des mares de chasse et de valoriser le rôle de l'entretien effectué par les usagers sur la capacité d'accueil du territoire.

De même, des travaux d'aménagement seront menés sur les mares « orphelines » sur lesquelles la chasse n'est pas autorisée. En effet, 50 % du territoire terrestre de la réserve n'est pas chassé.



Le déroulé du 4^{ème} plan de gestion

Adoption
du plan de
gestion

Études &
gestion

Intégration des
résultats dans
la gestion

Mise en oeuvre,
Travaux sur
l'hydraulique

Bilan de
dix ans de
gestion

2018

2023

2028

Revoyure à
mi-parcours

Un petit aperçu de la biodiversité dans l'estuaire

La réserve naturelle nationale de l'estuaire de la Seine présente une biodiversité exceptionnelle. Quelques exemples de la faune et flore sauvage sont présentés ci-dessous et la réserve abrite également une grande diversité de plantes patrimoniales et d'habitats rares typiquement estuariens.



La baldélie (*Baldellia ranunculoides*) est une plante à petite fleur blanche protégée régionalement. Elle est typique des bords de mare à exondation estivale sur substrat tourbeux ou sablo-vaseux. C'est une plante emblématique de l'estuaire de la Seine.



Les cigognes blanches (*Ciconia ciconia*) sont présentes sur la réserve. Les populations ont chuté au niveau mondial, mais la tendance semble inversée en France.



L'agrion de mercure (*Coenagrion mercuriale*) est un odonate attaché à des milieux humides peu pollués ou eutrophisés. C'est donc un indicateur de la qualité des habitats.



Le phoque veau marin fréquente régulièrement la réserve. S'il s'installe sur le territoire de la réserve, c'est qu'il y trouve la ressource nécessaire pour se nourrir. Un phoque consomme entre 2 et 4 kg de poissons, crustacés, céphalopodes et mollusques par jour.

Pour aller plus loin

Les informations

Vous pouvez consulter le plan de gestion de la réserve naturelle nationale de l'estuaire de la Seine et le résultat des travaux du Conseil scientifique de la réserve sur **le site de la DREAL Normandie**.

<http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/plan-de-gestion-de-la-rnnes-a77.html>

Le travail de la Maison de l'Estuaire

Pour avoir des informations sur le travail du gestionnaire de la réserve naturelle, et sur les animations proposées sur ce territoire, vous pouvez consulter **le site internet de la Maison de l'Estuaire**.

<https://maisondelestuaire.org/>

Références bibliographiques

4^{ème} plan de gestion de la réserve naturelle nationale de l'estuaire de la Seine 2018-2028
DREAL Normandie
Maison de l'Estuaire
Planète publique

Directeur de la publication : Patrick Berg, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie

Rédaction - coordination : DREAL/Mission Estuaire - Guylain Théon, Arnaud Diarra, Magali Mulot

Conception graphique : DREAL/Mission Communication/Atelier PAO

Crédits photos : Parc Naturel Régional des Bouches de la Seine Normande - Maison de l'Estuaire - GIPSA - DREAL Normandie

N° ISBN : 978-2-11-139618-0